

COMITE DE DIRECTION

Réunion de Bureau du Mardi 02 octobre 2018

P.V. n°9

Président : M. Pierre GUIBERT

Vice-Président Délégué : Willy PONT

Secrétaire Général : André VITIELLO

Présents : Mme Cathy DARDON - MM. Gérard BORGONI – Jean Paul RUIZ - José VIVERO

Assistent à la Réunion : Mme Nathalie COGGIA (Responsable du Secrétariat) - MM Guy BOURICHA - Patrick FAUTRAD – Gérard IVORA – Jean PAOLINI

MODALITES DE RECOURS

1. Dans le cadre de l'article 188 et 190 des R.G. et 80 des R.S. du District du Var, les décisions du Comité de Direction peuvent être frappées d'appel par toute personne directement intéressée dans le délai de sept jours à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée (par exemple, une décision notifiée le 15 du mois ne peut être contestée que par l'envoi d'un appel, au plus tard, le 22 du mois).

Le jour de la notification est le jour de la publication de la décision sur le site internet officiel de l'instance ou sur Footclubs ;

L'appel est adressé à la commission d'Appel de la Ligue Méditerranée de Football par courrier électronique envoyé d'une adresse officielle du club. A la demande de la commission compétente, l'appelant devra être en mesure de produire un accusé de réception de cet envoi.

Le non-respect de ces formalités entraîne l'irrecevabilité de l'appel.

2. La commission compétente transmet, par tous moyens, une copie de cet appel aux parties intéressées.

3. Tout appel entraîne la constitution de frais de dossier d'un montant fixé par l'instance dont dépend la commission d'appel, et qui est débité du compte du club appelant (46 €)

4. La Commission compétente saisie de l'appel statue sur sa recevabilité, puis sur la régularité de la procédure antérieure, puis sur le fond.

ORDRE DU JOUR

- *Traitement du courrier*

- *Informations*

CORRESPONDANCE

• F.F.F

- Processus d'accompagnement des Ligues sur la formation pour la saison 2018/2019. Noté

• LIGUE MEDITERRANEE

- Séminaire sur la réforme des Championnats Jeunes le samedi 13 octobre 2018 au siège de la Ligue. Mme Ludivine REGNIER - MM José VIVERO, Antoine MANCINO, Guy BOUCHON et André VITIELLO seront présents.

- Règlements des Coupes de France, Gambardella et Féminines. Noté

- Règlement Intérieur de la C.R.A saison 2018/2019. Transmis à la Commission des Arbitres

• CLUBS :

- **RIANS :** Demande concernant les surclassements. Le Vice-Président Délégué répondra.

- **ASPTT HYERES :** Concernant la décision de la C.S.R. pour le match de D4 – PTT HYERES / ST ZACHARIE du 09.09.18. Le Vice-Président Délégué répondra.

• DIVERS :

- **CDOS :** Adressant la lettre de l'économie du sport. Noté.

- **DISTRICT DU VAL DE MARNE** : Invitation au 20^{ème} tournoi internationale U16 des 30 octobre, 01 novembre et 03 novembre 2018. Noté.

- **DIRECTION DE LA CULTURE, DES SPORTS ET DE LA JEUNESSE** : Adressant l'état des effectifs pour l'édition des vacances de la Toussaint 2018. Les réservations se clôtureront le 11 octobre prochain. Pour tous renseignements contacter le 04.22.79.04.38.

INFORMATIONS

- Réception de Mme Huguette CARPENTIER qui intègre la Commission Féminine et Féminisation. Le Président et les membres du Comité de Direction lui souhaitent la bienvenue.

- Le Président de la Commission F.M.I demande le report de la procédure d'amende pour feuilles de matches informatisées non parvenues dans les délais au 14 octobre 2018. Le Comité de Direction émet un avis favorable.

- **L'Assemblée Générale d'Hiver aura lieu le 01 décembre 2018 au siège du District.**

UTILISATION DU MINIBUS DU DISTRICT

Le Comité de Direction rappelle les modalités de prêt du minibus :

>> Une demande écrite doit être adressée par mail au secrétariat du District en **indiquant la date, le lieu et le motif du déplacement.**

>> **Prêt d'un seul minibus par club et par week end limité à trois demandes par saison.**

>> Forfait de 30 € par jour demandés aux clubs affiliés pour son entretien avant chaque utilisation (+ chèque de caution de 200 €)

>> **Déplacements limités au secteur géographique de la Ligue Méditerranée** : VAR – BOUCHES DU RHONE - ALPES MARITIMES – ALPES DE HAUTE PROVENCE et GRAND VAUCLUSE.

*Prochaine réunion
Le Mardi 09 octobre 2018*

Le Président: Pierre GUIBERT
Le Vice-Président Délégué : Willy PONT
La Secrétaire Général : André VITIELLO